



La référence

Pour apprendre la langue sourde



Espace culturel sourd
26^{ème} étage – Aile B

à St Herblain (44)

Des cours adaptés à votre niveau

Une large gamme de cours

Formules variées :

Cours à la carte : dates au choix toute l'année selon votre rythme

Saison : dix semaines consécutives en automne ou au printemps.

Etudes longues : Certificat Pratique de langue sourde - 8 mois

Octobre à Mai ou Avril à Décembre

Préparation universitaire : concours d'entrée d'interprète

Particuliers : cours particuliers à domicile pour une, deux ou trois personnes.

Débat : pour ceux qui ont un certain niveau et souhaitent le maintenir par une réunion périodique avec un ou deux animateurs : débats sur des sujets convenus.

Intensif Pro : Sur demande, stages de formation professionnelle continue au sein des établissements, services, structures.

Vos objectifs

Plusieurs cycles de langue sourde (LSF) sont ouverts toute l'année, de l'initiation à la maîtrise en fonction de votre parcours professionnel.

Programme des cours

Le cœur du programme des stages intensifs est constitué de parcours thématiques selon une progression rigoureuse conforme au cadre européen de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

Pédagogie dynamique

Le but est d'amener les stagiaires à un niveau de communication efficace qui nécessite à la fois une bonne maîtrise de la langue et une connaissance acquise du contexte culturel.

Organisation pédagogique

Parcours d'apprentissage et d'études

Parcours schématique	Référentiel Européen des langues
Cycle Bienvenue : Découvrir le monde des Sourds, et pouvoir entrer un dialogue simple avec un sourd	Découverte (A1)
2 étapes - LS 1 / LS 2	60 heures
Cycle Initiation : Appréhender les bases de la conversation en langue sourde : interroger, expliquer, comparer, débattre, exprimer les émotions, rapporter des faits...	Survie (A2)
4 étapes - LS 3 à LS 6	120 heures
Cycle Approfondissement : Acquérir les techniques de la communication sourde : Raconter, conseiller, supposer, convaincre, formuler des hypothèses...	Seuil (B1)
4 étapes - LS 7 à LS 10	120 heures
Cycle Perfectionnement : Améliorer la fluidité de la communication en langue sourde : débattre, justifier, reformuler, défendre, décrire, commenter...	Avancé (B2)
7 étapes - PE 1 à PE 7	210 heures
Cycle Maîtrise : Maîtriser la langue sourde aux niveaux de la grammaire et de la littérature : Analyser, interpréter, juger, critiquer, argumenter, exposer...	Autonome (C1)
7 étapes - MA 1 à MA 7	210 heures

Horaires des cours intensifs :

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h

Mercredi après-midi : -travail individualisé

Lieu de formation :

Sillon de Bretagne - Aile B – 26^{ème} étage – St Herblain (44)

Vous avez la possibilité de choisir des cours, selon vos disponibilités, votre niveau et vos objectifs :

	Codification	
<u>Apprentissage de la langue sourde :</u>		
✓ Cycle Bienvenue	(1)	LS 1 ⇔ LS 2
✓ Cycle Initiation	(2)	LS 3 ⇔ LS 6
✓ Cycle Approfondissement	(3)	LS 7 ⇔ LS 10
<u>Études sourdes :</u>		
✓ Cycle Perfectionnement	(4)	PE 1 ⇔ PE 7
✓ Cycle Maîtrise	(5)	MA 1 ⇔ MA 7
<u>Formation de métiers :</u>		
✓ Atelier "Préparation à la formation d'interprète"	APFI	APFI 1 ⇔ suivant besoin

Examen et diplôme :

Le **TELSF** est un test de niveau linguistique en langue sourde, qui évalue les compétences en LSF.

L'attestation « Certificat Pratique de Langue Sourde (LSF) » sera délivrée selon le niveau de la réussite lors de l'examen TELSf.

En outre, l'attestation de formation vous sera parvenue en fonction du nombre d'heures de formation.

Calendrier

Septembre 09			
7 au 11	14 au 18	21 au 25	28 au 2 oct.
PE 2	PE 3	PE 4	PE 5
Octobre 09			
5 au 9	12 au 16	19 au 23	26 au 27
LS 1	LS 2	LS 3	LS 4
PE 6	PE 7	STAGE	TELSF
Novembre 09			
2 au 6	9 au 13	16 au 20	23 au 27
LS 5	LS6	LS7	LS 8
MA 1	MA 2	MA 3	MA 4
Décembre 09			
30 nov. au 4	7 au 11	14 au 18	21 au 24
LS 9	LS 10	TELSF	
MA 5	MA 6	MA 7	TELSF
Janvier 10			
4 au 8	11 au 15	18 au 22	25 au 29
STAGE	PE 1	PE 2	PE 3
Février 10			
1 au 5	8 au 12	15 au 19	22 au 26
PE 4	PE 5	PE 6	PE 7
Mars 10			
1 au 5	8 au 12	15 au 19	22 au 26
TELSF	STAGE	MA 1	MA 2
Avril 10			
29 mars au 2	5 au 9	12 au 16	19 au 23
			LS1
MA 3	MA 4	MA 5	MA 6
Mai 10			
27 au 30	3 au 7	10 au 14	17 au 21
LS 2	LS 3	LS 4	LS 5
MA 7	TELSF	APFI 1	APFI 2
Juin 10			
24 au 28 Mai	31 mai au 4	7 au 11	14 au 18
LS 6	LS 7	LS 8	LS 9
Juillet 10			
21 au 25 juin	28 juin au 2	5 au 9	12 au 16
LS 10	TELSF		

Grille Tarifaire

Par étape	A titre individuel	Dans le cadre de la formation professionnelle
Bienvenue (1)	150 €	350 €
Initiation (2)	200 €	400 €
Approfondissement (3)	230 €	430 €
Perfectionnement (4)	240 €	460 €
Maîtrise (5)	260 €	500 €
Par cycle		
Cycles (1) + (2) + (3)	1 900 €	4 000 €
Cycle complet (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	4 500 €	8 550 €
Autres		
TELSF	50 €	100 €

Nous contacter le tarif en cas de non pris en charge par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour famille de personne mineure ou majeure.

Documents à joindre :

A titre individuel :

Photo d'identité, en cas de 1^{ère} inscription
 Etudiant, copie de la carte d'étudiant
 Recherche d'emploi, copie de la déclaration mensuelle

Dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue:

Vous recevrez deux exemplaires du contrat de formation professionnelle prévu par la loi et vous vous engagez à les signer et nous en retourner un.

Si le financement est assuré par l'employeur, il recevra, joints à la facture, deux exemplaires de la convention de formation professionnelle continue simplifiée prévue par la loi et s'engage à les signer et nous en retourner un.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dans tous les cas :

Votre demande d'inscription est enregistrée dès réception du présent bulletin dûment rempli et des documents demandés selon la situation avant le début du stage. Merci de vous reporter à la fiche annexe de renseignements pour remplir le bulletin. L'acceptation de l'inscription est conditionnée par le règlement du coût de la formation.

Un courrier précisant les informations pratiques concernant la formation vous sera adressé par voie postale ou remis en main après l'acceptation de votre inscription et tendra lieu de confirmation de l'inscription. Vous recevrez aussi la facture si le financement est assuré par vous-même.

Le tarif comprend la fourniture des cours, les frais administratifs et pédagogiques, la mise en place du centre et l'utilisation du matériel et, enfin, tout ce qui est nécessaire au bon déroulement de la formation. Après une première relance écrite restée infructueuse, tout retard de paiement est passible d'une pénalité calculée au taux de 1,5 fois le taux d'intérêt légal (loi n° 92 – 1442).

Tout cours commencé est dû en entier. En cas d'annulation de votre demande d'inscription de votre part, fût-ce en cas de force majeure, moins de dix jours ouvrables avant le début du cours, il est prévu que :
pour un cours intensif, le montant de la participation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire de 100 €;
pour un cours hebdomadaire, 25 % du coût total de l'action restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Toutefois, une possibilité de report sera proposée dans la limite de nos places disponibles.

En effet, en cas d'effectif insuffisant pour un cours, nous nous réservons le droit de l'annuler. Toutefois, nous pourrions vous proposer l'inscription à un autre cours, ou bien, le remboursement de la participation reçue.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nantes, quel que soit le siège ou la résidence du client nonobstant la pluralité des défendeurs ou appel en garantie. En cas de litige avec un client étranger, la loi française sera seule applicable.

La précédente clause est stipulée dans notre intérêt et nous nous réservons le droit d'y renoncer si bon nous semble.

Travailler...la communication avec les sourds

Objectif : Langue Sourde Appliquée

Stages sur catalogue et sur mesure
Stages intra et inter entreprises

Nous consulter pour recevoir le catalogue des formations

Former...des futurs métiers

- Certificat d'Animateur de Langue Sourde
- Certificat de Médiateur Français-Sourd

En partenariat **SMS 44 - Services à la carte**

- Conseil & Assistance
- Traduction français-sourd
- Expertise (évaluations & bilans)

STEUM

Sillon de Bretagne
26^{ème} étage – Aile B
8, avenue des Thébaudières
44800 St Herblain

Fax : 02/40/93/72/64

E-mail : contact@steum.com

Surfez notre site détaillé :

www.steum.com

Partenaire de formation :

CSCS 44 (Cours hebdomadaires et stages pendant les vacances scolaires)
N° téléphone : 02/40/35/14/12
www.dunantes.org/CSCS44/

RCS Nantes 477 790 356